

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 22 juillet 2021

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni jeudi 22 juillet 2021, à 18h30, à la mairie, sous la présidence de Louis TEYSSIER, maire.

Étaient présent.es : Françoise BILLON, Claude BOSQUET, Marie GRANDAZZI, Antoine HAUDIQUER, Pauline MARTIN, Thierry MOURLON, Guillaume QUETIER, Béatrice RIBES, Guillaume THOUROUDE, Jacky VAYER.

Absent.es excusé.es : Christian GOUX (procuration à Béatrice RIBES), Jean-Pierre K'DUAL, Lucie LEBRUN, Thierry LEGABLIER, Gérald LEMONNIER (procuration à Marie GRANDAZZI), Valérie RENOUF (procuration à Louis TEYSSIER), Carole SCOLAN (procuration à Pauline MARTIN), Olia TOUGOUCHE (procuration à Jacky VAYER).

I. Désignation du secrétaire

Thierry MOURLON a été désigné secrétaire.

II. Compte rendu du conseil municipal du 29 juin 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

III. Rapport de la réunion des commissions aménagement de l'espace/attractivité et travaux

Guillaume THOUROUDE donne lecture du rapport de la réunion conjointe des deux commissions du 1^{er} juillet, avec, pour ordre du jour, la vitesse et le sens de la circulation sur les routes de la commune.

- Les propositions portent sur :

- la mise en sens unique pour la montée : rue de la cavée, rue de la Monnerie, chemin de la Viaurie, chemin du petit moulin ;
- sens unique pour la descente rue de Grouchy.
- panneau STOP ou CEDER LE PASSAGE à la sortie du chemin de Waratah sur la RD 536 (Monnerie)
- limitation de la vitesse à 30 km/h rue du Hutrel
- limitation de la vitesse à 50 km/h à la Martinière et à la Pichardière
- limitation de la vitesse à 30 ou 50 km/h à la Chardotterie avec si possible installation d'un candélabre solaire près du carrefour avec la RD 244.
- mise en place de chicanes à la sortie du chemin des Landiaux (côté RD 244) et installation test rue de Bas.
- extension de l'agglomération vers la rue du Senéquet (avec interdiction de circulation des poids lourds) et la Carrière Hue

- Il faudra organiser des réunions publiques ou aller à la rencontre des habitant.es concerné.es pour recueillir leur avis avant prise de décisions définitives.
- Concernant le projet d'itinéraires cyclables, il faudra s'appuyer sur les propositions du bureau d'étude pour la sécurisation des tronçons concernés (rue serpentine, rue du Senéquet, route de la mer, zone commerciale des Landelles, ...).

Après de nombreux échanges sur les propositions ci-dessus, il est décidé que les commissions se réunissent à nouveau pour affiner le projet.

IV. Rapport de la réunion de la commission des affaires scolaires

Pauline MARTIN donne lecture du rapport de la commission qui s'est tenue le 5 juillet. Mme PALLUEL, directrice du RPI Blainville-sur-mer/St-Malo-de-la-Lande et Jean-Michel RIBAUULT, président de l'ASPAREL (association des parents d'élèves) étaient présent.es. Les membres de la commission souhaitent comprendre les temps forts qui jalonnent l'année scolaire afin de mieux les accompagner à l'avenir.

L'ASPAREL compte 12 membres. L'association organise des opérations pour récolter de l'argent et participer à différents projets que propose l'équipe enseignante.

1- Projet de l'équipe enseignante :

- Journal de l'école : Un exemplaire par trimestre sera édité en lien avec le projet de l'école. Il sera diffusé sur le site internet de la mairie.
- Char à voile pour les élèves de cycle 3 : 1 séance est financée par la CMB, l'école de voile offre une séance + 3 séances financées par l'ASPAREL. C'est un projet qui est reproduit depuis plusieurs années.
- Plusieurs projets à l'année dans chaque classe qui ne sont pas encore finalisés.

2- Calendrier

La rentrée : Le maire pourrait être présent lors du premier jour et ajouter un petit mot après le discours de la directrice.

Chaque fin de période est marquée par la vente de gâteaux à la sortie de l'école.

Chaque matin les élèves de maternelle peuvent prendre un goûter (fruits ou compote).

Objet personnalisé : Chaque année, l'ASPAREL met en vente un objet décoré par les enfants de l'école (torchons, sacs etc ...)

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 22 juillet 2021

Noël : chorale des enfants dans la salle du VTF. Cadeaux collectifs pour chaque classe. L'ASPAREL finance ces cadeaux ainsi des chocolats offerts aux enfants.

La commune finance le goûter (mandarines, chocolat chaud et viennoiseries).

Tombola pour la galette des rois.

Repas de l'ASPAREL : Chaque année, le plus souvent en mars. Moment convivial où les familles des enfants sont conviées. C'est une importante organisation qui ne peut pas être ouverte à tous les Blainvillais.

Vente de chocolats à Pâques

Vente de plants : Opération très appréciée au mois de mai, c'est la vente de plants pour les jardins. La commune relaie l'info sur le site internet.

Foire aux huîtres : vente de gâteaux

Fête de l'école : au mois de juin, organisé par l'ASPAREL - après-midi jeux au VTF.

3- Projets proposés en partenariat avec la commune

Petits papiers grandes causes : projet proposé par la CMB notamment Sylvère BENOIST, dans le but de sensibiliser les enfants au développement durable en valorisant le déchet papier sur chaque école. Avec la participation de l'association AVRIL et des animateurs de la CMB.

La commune serait partenaire : il faudrait un endroit pour le dépôt d'une benne dans laquelle tous les habitants pourraient déposer leur papier en vue du recyclage.

En fonction du poids du papier récolté, la CMB offrira un ou plusieurs arbres aux enfants.

Si ce projet est validé par l'équipe enseignante, la commission environnement sera sollicitée pour aider à sa réalisation.

Espace terrestre éducatif : en partenariat avec AVRIL, création sur un terrain communal situé près de l'école de Saint-Malo-de-la-Lande d'un « espace terrestre éducatif ».

Travaux de l'église/ visite de la mairie : Valérie RENOUF a proposé à l'équipe enseignante une visite de la mairie mais aussi de l'église.

Exposition dans la salle de la mairie : La commission propose la mise à disposition de la salle de la mairie si l'équipe enseignante souhaite exposer.

Cette année, les travaux de la classe de madame PALLUEL seront exposés dans la salle de la mairie.

4- Classes surchargées à la prochaine rentrée pour les nouveaux collégiens.

Monsieur RIBAUT informe la commission du lancement d'une pétition pour avoir un rendez-vous avec la directrice académique des services de l'Education Nationale. En effet, les effectifs des classes en sixième inquiètent les parents, ils pourraient atteindre 32 élèves par classe. La commission demande à être destinataire de la pétition.

5- Stockage du matériel :

L'ASPAREL stocke son matériel dans l'ancienne cantine. Il faudra que celui-ci soit déplacé. La commune pourra fournir une place dans le local associatif qui devrait être bientôt construit. Madame PALLUEL indique que l'équipe enseignante a aussi du matériel dans l'ancienne cantine.

6- Projet de convention avec Avril

La commission souhaite signer une convention avec l'association AVRIL. Le but est de renforcer le partenariat avec une association qui pourra travailler avec la commune et les scolaires sur la réhabilitation de la parcelle ZL 7 (Village Pelley), sur la mare aux grenouilles et sur les polders. La cotisation annuelle sera définie prochainement et ne devrait pas dépasser 50€.

Après en avoir délibéré et à la majorité (1 abstention : Guillaume THOUROUDE), le conseil municipal donne son accord.

7- Ouverture du plateau sportif durant l'été

Il est décidé que le plateau sportif sera ouvert le jeudi et vendredi en plus du mercredi et du samedi. Ouverture le matin et fermeture en fin d'après-midi, à organiser avec les employés communaux et les élu.es selon leurs disponibilités respectives.

V. Rapport de la réunion des commissions culture/communication et associations/tourisme

Sur proposition de Valérie RENOUF, les 2 commissions ont fusionné. En effet, les thématiques abordées sont souvent transversales.

- Le Blainvillais : très bien, très belle couverture, De bons retours de la part de la population.
- L'enduro des sables qui devait passer par Blainville-sur-mer est annulé
- Projet de création d'une association des commerçants, probablement en septembre
- Projet d'installation d'un panneau lumineux : coût 13 350€. La commission estime que ce n'est pas la priorité du moment, la communication est faite par les réseaux sociaux et le site internet.
- Cinéma en plein Air le 6 août : Le grand Bain (commencera à la tombée de la nuit) / repli en cas de pluie à la salle des fêtes (frites, saucisses et buvette) En 1^{er} partie concert des Goules + maquillage. Partenariat avec le club de foot et probablement l'association animation tourisme.
- Journée des associations prévue le 28 août déplacée au 12 septembre. Invitations à envoyer à toutes les associations.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 22 juillet 2021

VI. Mise en place du compte épargne temps

Guillaume QUETIER rappelle que le compte épargne temps permet aux agent.es de stocker des jours de congé et de RTT et, si la collectivité l'autorise, les jours de repos compensateur des heures supplémentaires ou de sujétions particulières.

Il présente le projet de règlement qu'il a préparé.

Le conseil municipal valide la mise en place du compte épargne temps. Le conseil municipal devra délibérer après avis du comité technique du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale.

VII. Renouvellement du contrat d'un agent à la cantine scolaire

Thierry MOURLON indique qu'il convient de renouveler le contrat de l'agent recruté pour faire la cuisine dans la nouvelle cantine scolaire, qui a donné entière satisfaction.

Il propose d'établir un contrat du 1^{er} septembre au 31 décembre 2021, pour un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à temps complet soit 35 heures hebdomadaires.

Le conseil municipal donne son accord.

VIII. Modification des tarifs du camping (forfait camping-cars)

Après discussion, le conseil municipal décide de maintenir les tarifs.

IX. Choix des candélabres pour la rue de la Monnerie

Jacky VAYER présente les deux possibilités proposées par le SDEM50 : soit des luminaires verts modèle BEAUREGARD identiques à ceux posés près de la mairie et au village du Hutrel (coût unitaire : 2 000€ environ), soit des luminaires gris plus modernes modèle TWEET NEO (coût unitaire : 1 600€ environ).

Après discussion, le conseil municipal opte à la majorité pour l'implantation de 6 luminaires BEAUREGARD et 7 TWEET NEO, sous réserve de l'accord du SDEM50. Si tous les candélabres doivent être identiques, le conseil municipal opte pour les TWEET NEO.

X. Création de zones de stationnement sur le DPM pour véhicules motorisés et remorques : convention avec l'Etat

Sur proposition de Jacky VAYER et après avoir pris connaissance de la convention établie par la DDTM et des zones retenues (1 à la plage sud et 1 à la plage de Gonnevillle), le conseil municipal approuve le texte de la convention présentée ainsi que les emplacements retenus pour la création de ces 2 zones de stationnement sur le DPM.

XI. Travaux assainissement la Halle/les Landiaux : réception des travaux

Jacky VAYER, maire-adjoint aux travaux, rend compte de la réunion de réception des travaux qui s'est tenue le 15 juillet. Il indique que dans l'ensemble les travaux se sont bien passés. La mise en service du poste de refoulement aura lieu après réception du consuel et souscription d'un contrat chez un fournisseur d'électricité par la SAUR.

XII. Questions diverses

1. Inondations suite à orage du 19 juin

Louis TEYSSIER et Jacky VAYER informent le conseil municipal des réunions qui ont eu lieu avec les administré.es concerné.es et les services de l'ATD afin d'essayer de trouver des solutions satisfaisantes, dans la mesure du possible. En effet, la quantité de pluie était exceptionnelle et les réseaux existants ne pouvaient donc pas suffire à la canaliser.

2. Diagnostic structurel du bâtiment de l'ancienne cantine scolaire

Jacky VAYER présente le diagnostic réalisé. Après discussion, il est décidé que la commission des travaux examine le document et fasse une proposition lors d'une prochaine réunion.

3. Illuminations de Noël

Pauline MARTIN présente les devis relatifs à la location de guirlandes lumineuses pour la décoration du bourg à Noël.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte les devis de l'entreprise ILLUMINATIONS SERVICES suivants :

- location, pose et dépose du matériel pour un montant annuel de 7 500€ TTC, pendant quatre ans.
- achat d'une guirlande pour les sapins du bourg, pour un montant de 1 294.80€ TTC.

4. Village de vacances le Senéquet

Le maire fait part de ses échanges avec le directeur du village de vacances le Senéquet, et de la volonté commune du développement d'un partenariat afin de faire bénéficier la population locale des terrains et bâtiments du village de vacances.

Il est évoqué la création d'une commission spécifique au sein du conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 22 juillet 2021

5. Occupation de terrain communal sur la zone conchylicole

Le maire rappelle que les entreprises concernées doivent effectuer la remise en état avant le 31 juillet. L'une d'entre elles a demandé l'autorisation d'utiliser le terrain occupé et de verser un loyer en contrepartie.

Après discussion, le conseil municipal donne un avis défavorable à cette proposition (une abstention : Claude BOSQUET).

6. Demande de l'Athome

Thierry MOURLON donne connaissance de la demande des propriétaires du bar restaurant l'Athome d'occuper le terrain communal AS 207 à l'année pour y laisser leur terrasse en bois.

Le conseil municipal donne son accord. Une convention d'occupation sera proposée lors d'une prochaine réunion, l'autorisation en cours étant valable jusqu'au 31 octobre prochain.

7. Location des terrains communaux de la plage sud – baux commerciaux

Louis TEYSSIER et Thierry MOURLON ont rencontré les propriétaires des deux restaurants de la plage sud.

Il convient maintenant d'établir des projets de baux et de les soumettre aux intéressés.

8. Budget camping : virement de crédits

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

décide le virement de crédits suivant en section d'investissement du budget camping 2021 :

- article 2312 – immobilisations en cours terrains : - 26 000 €

- article 2128 – aménagement de terrains : + 26 000 €

9. Informations diverses

Une réunion avec les locataires des parcelles mobilhomes du camping de la Melette aura lieu le 18 août.

Une réunion avec les locataires des terrains de la plage de Gonnevillle (côté nord) est prévue le 19 août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 heures.